

## **Compte rendu de séance Conseil Municipal du 20 septembre 2018**

Le 20 septembre 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 13 septembre 2018, sous la présidence de Mr PETIT Ivan, Maire.

Étaient présents : COFFINEAU Philippe, GASNIER Agnès, MAROIS BOURILLON Danielle, FALZON Yvan, adjoints, NOREST Frédérique, RUFFELAERE Frédéric, COILLE André, PROCHASSON Laurence, MARCUEÏZ Dominique

Absent excusés: CARRE VASSEUR Gaëlle (pouvoir donné à FALZON Yvan)

Absent : FORITE Emmanuel

Secrétaire de séance : PROCHASSON Laurence

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2018**

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 12 juin dernier est donc approuvé à l'unanimité.

### **Délibération modificative budgétaire, budget principal**

Afin de permettre d'honorer les dépenses au chapitre 23, il convient de faire un virement de crédit, Monsieur le Maire propose : débit au compte 21318 -100 000,00€ et crédit au compte 2313 + 100 000,00€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **Délibération pour dénomination d'une voie publique**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, considérant: l'intérêt communal que présente la dénomination des habitations sur la VC 8, en nommant cette voie communale « rue de Nuisement ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la dénomination de la VC 8 en «rue de Nuisement» et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services postaux.

### **Travaux complémentaires éclairage public**

Monsieur le Maire fait l'état des travaux réalisés dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public entrepris cette année. La rue du Marchais Pinard ne bénéficie pas d'un éclairage correct au regard de la longueur de la voie et de sa fréquentation. La société Inéo a fait un devis pour ces travaux d'un montant de 9 760,94€, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de réaliser ces travaux.

Un autre devis a été demandé pour supprimer l'une des deux armoires de commandes d'éclairage public route de Bellegarde, il s'élève à plus de 5 000€, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite dans l'immédiat.

La Communauté de Communes sera sollicitée pour l'obtention d'un fond de concours concernant les travaux validés par le Conseil Municipal.

### **Achat équipement nouvelles salles associatives**

Après un état des lieux, il apparaît qu'une bonne partie des chaises et tables de la salle de réunion de l'ancien presbytère pourront être réutilisées.

Du mobilier neuf devra être acheté pour compléter, une enveloppe de 10 000€ est estimée par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **Prévisions de travaux pour 2019**

Monsieur Falzon propose de faire des travaux de rénovation pour la salle des fêtes.

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été décidé de faire appel à un architecte pour une étude de réhabilitation du bâtiment. Deux architectes ont été contactés, le Conseil Municipal décide de retenir Monsieur Ferrari à Lorris pour la réalisation de cette étude.

Monsieur Falzon indique que les tables de la salle des fêtes ont été nettoyées, mais certains plateaux devront être repeints. Monsieur Coffineau propose de demander un devis à l'entreprise Burette pour la réfection des plateaux.

Travaux du presbytère, comme le rappelle Monsieur le Maire, afin de bénéficier de la DETR 2018, il convient de démarrer les travaux avant la fin de cette année, ce projet est mis au vote, 9 voix pour, deux voix contre.

### Questions et informations diverses

SDIS, en 2018 cette compétence était revenue aux communes, il est possible qu'elle retourne à la CCCFG, dans ce cas la contribution de la commune serait plus intéressante.

Antenne Free mobile, Monsieur le Maire indique que le permis initial a été refusé. Monsieur le Sous-Préfet est intervenu auprès des services de la DDT au titre de l'intérêt général, l'avis de la DDT a été modifié, le permis a désormais reçu un avis favorable.

Monsieur Coffineau informe l'assemblée qu'il trouve regrettable qu'une association communale ait récupéré le projet.

### Tour de table

Travaux « ancienne école », Monsieur Coffineau fait état de quelques soucis pour l'exécution de la fin des travaux. Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion avec l'architecte, en mairie, pour coordonner la fin du chantier.

Madame Prochasson signale qu'il est possible que l'animation pour les Virades soit annulée, le massif forestier de Lorris est interdit suite à la période de sécheresse.

Monsieur Falzon signale qu'un feu a été fait à même le sol derrière la salle des fêtes, le revêtement est endommagé. Monsieur Falzon indique à l'assemblée qu'il se retire de la commission communication.

Monsieur Coille, le SICTOM connaît des déboires lors de ses réunions. Perturbé par l'association ADUS elles ne peuvent être données dans de bonnes conditions, certains élus du Sictom ont émis la possibilité de démissionner.

Monsieur Marcueÿz, le SIVLO a demandé que des cartes de simulation d'inondation concernant la commune soient mise à jour avec les remarques des élus.

Madame Marois Bourillon, pour le PLUi des visites du territoire vont être organisées par la CCCFG, des élus seront sollicités, le programme est exposé, les dates et parcours seront envoyés aux élus.

Fin de séance 22h15